

Diplôme Etat Aide-Soignant DEAS

Les candidats **doivent fournir une prescription** :

- *de la Mission Locale pour les personnes de moins de 26 ans*
- *du Pôle Emploi pour les Demandeurs d'Emploi [prescription = conclusion de l'entretien]*
- *du Département ou de CAP EMPLOI*

Information Collective : **Jeudi 5 Mai 2022 à 10 h**

- ⇒ Ouverture des inscriptions : **28 Mars 2022**
- ⇒ Clôture des inscriptions : **Vendredi 10 Juin 2022 à 23h59** (*cachet de la Poste faisant foi*)
- ⇒ *Epreuves de sélection : entre le 16 Mai et le 21 Juin 2022*
- ⇒ *Affichage des résultats : 8 Juillet 2022 (locaux et sur le site internet)*

Date de la rentrée en formation : **Lundi 29 Aout 2022**

Date de la fin de la formation : **Mercredi 19 Juillet 2023**

Capacité d'accueil autorisée :

- 20 places dont 20 % soit 4 places sont réservées aux agents relevant de la formation professionnelle continue, quels que soient les modes de financement et de d'accès à la formation.
- Les candidats inscrits dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage sont admis en sus de la capacité d'accueil autorisée.

Frais d'inscription aux épreuves de sélection :

Les frais d'inscriptions aux épreuves de sélection sont gratuits.
Aucun frais afférent à la sélection ne sera facturé aux candidats (es)